

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3084 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Venne Malibl med

Nom & Prénom : Bouzafir Houssain

Date de naissance :

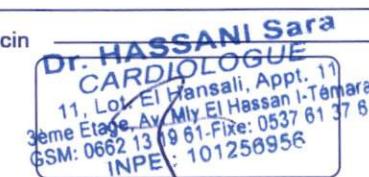
Adresse : Drissia 4 Rue 3 n° 11 Casab

Tél. : 0667 8193 36

Total des frais engagés : 300,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/03/2023

Nom et prénom du malade : Bouzafir Houssain Age : 65

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

Hypertension artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parcours des Actes
16/03/2023	CS + ECG	1	300.00 Dhs	Dr. HASSEN CARDIOLOGUE 11, Lot Et Hansali, Apt. 3eme Etage, AV. M.Y El Hassan I-Temara GSM: 0662 11 19 61, Fixe: 0537 61 37 61 INPE: 101256956

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt				

**Dr. HASSANI SARA**

Spécialiste en cardiologie  
et maladies vasculaires



Lauréate de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancienne interne du CHU Ibn Sina

Ancien Médecin à l'Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux II

Diplômée en Imagerie Cardiaque de l'Université Paris Diderot

**د. حساني سارة**

أخصائية أمراض

القلب والشرايين

ذرية كلية الطب بالرباط

دبلوم فحص القلب بالصدري. جامعة بوردو

دبلوم تصوير القلب. جامعة باريس

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفيات الجامعية ابن سينا

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفي العسكري محمد الخامس

Témara, le

*16/03/2013*

**Dr. HASSANI SARA**  
**CARDIOLOGUE**  
 11 Lot. El Hansali, Appt. 17  
 3ème Etage, Av. Mly El Hassan 1-Témara  
 GSM: 0662 13 19 61 - Fixe: 0537 61 37 61  
 INPE: 101256956

*Bab el khair Témara*

*1) Dilatation 50 mm*

*3 mois*

*ACP 5 mm*

*2) Extramag 300*

*ACP 5 mm*

*1 mois*

GSM : 0662 13 19 61 / Fixe : 0537 61 37 61

Mail : cabinetcardiologiehassani@gmail.com

Adresse : 11 Lot El Hansali, 3<sup>me</sup> étage, Appt. 11,  
Avenue Moulay El Hassan 1 - TEMARA

INPE : 101256956



101256956

**Dr. HASSANI Sara**  
**CARDIOLOGUE**  
 11 Lot. El Hansali, Appt. 17  
 3ème Etage, Av. Mly EL Hassan 1-Témara  
 GSM: 0662 13 19 61 - Fixe: 0537 61 37 61  
 INPE: 101256956

الهاتف : 0662 13 19 61 / 0537 61 37 61

cabinetcardiologiehassani@gmail.com

عنوان : 11 تندوف الجنديان، الطارق الثالث، شقة رقم 11

شارع مولاي الحسن الأول - تمارا

TA : 128 / 63 mmHg

SpO<sub>2</sub>: 97% Fc: 81 bpm

Nom : BOUZAHIR HOURRA Clin:

SN:0002020

Sexe : Femme

Age : 65Y

**ECG**

Serv:

Cas:

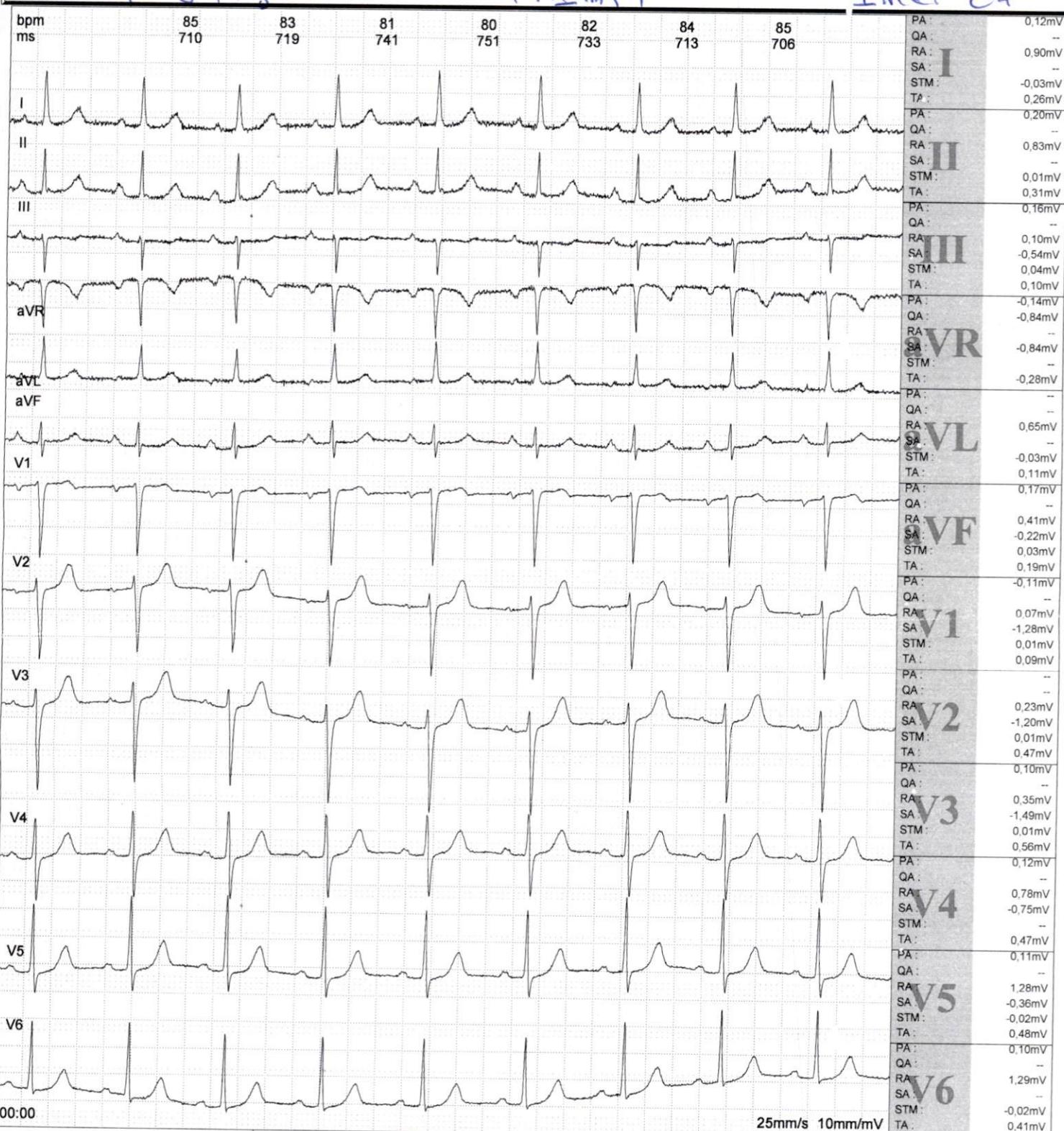
Lit:

Date: 16/03/2023 13:54:21

P : 67 Ks

T : 1 ms / f

IM : 27



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle PR	183 ms	Prompt:
Temps d'échantillon	8 s	Intervalle QT	374 ms	Puls. totals 9 , Rythme normal 9 . Normal Sinus Rhythm; Longitudinal Left axis deviation;
HR:	83 bpm	Intervalle QTc	439 ms	
Intervalle P	110 ms	Axe P	60,3°	
Intervalle QRS	84 ms	Axe QRS	12,9°	
Intervalle T	204 ms	Axe T	43,9°	

Dr. HASSANI Sara  
CARDIOLOGUE  
11 Lot. Si Hassan, Appt. 11  
3ème Etage AV. Mly Et Hassan T-Temara  
GSM: 0667 13 19 61 - Fixe: 0537 61 37 61  
INPE: 101256956

Signature du médecin :